**Votre identité :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

|  |
| --- |
| **Durée de l’épreuve : 3h00**  **Assurez-vous de prendre suffisamment de temps pour vous relire**  **Aucun document ni appareil technologique ne sont autorisés**  **NOTE FINALE : \_\_\_\_/30** |

**PARTIE 1 – QUESTIONS DE COURS /25 : 2.5 = \_\_\_\_\_\_/10**

**Vous répondrez aux questions suivantes le plus précisément possible avec une attention particulière à l’orthographe.**

1. Quels sont les principaux objectifs de la diplomatie environnementale ? Choisissez les réponses correctes. /1.5

a) Limiter les inégalités économiques mondiales.

b) Promouvoir une coopération internationale pour résoudre des problèmes environnementaux.

c) Garantir la souveraineté absolue des États sur leurs ressources naturelles.

d) Élaborer des accords contraignants pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

e) Soutenir le développement économique des pays en développement.

2. Expliquez le principe de “responsabilités communes mais différenciées” dans les négociations climatiques. Pourquoi est-il central dans les discussions entre pays développés et pays en développement ? /3

3. En quoi les intérêts divergents des acteurs internationaux (États, ONG, entreprises, organisations internationales) compliquent-ils la conclusion d’accords environnementaux globaux (au moins deux raisons) ? Proposez deux solutions pour surmonter ces divergences. /4

4. Qu’est-ce que le droit d’ingérence ? Etayer votre réponse par deux exemples dans l’histoire ou l’actualité. /2

5. Citez deux différences entre la Cour internationale de justice (CIJ) et la Cour pénale internationale (CPI) /1

6. Présentez deux postulats de l’approche réaliste des relations internationales /1

7.What do the following acronyms stand for? NO TRANSLATIONS! /4

UNESCO ; FAO ; WHO ; IMF ; WTO ; The UN ; NATO ; OIF

8. Citez deux indicateurs parmi ceux généralement utilisés pour mesurer le développement /1

9. Présentez brièvement le mouvement des non-alignés (date(s), événements, objectif(s), acteur(s)…) /1.5

10. Expliciter et discuter l’assertion suivante : « Did you say *‘Soft Power’*? *Bullshit!* Jamais ‘soft’, toujours ‘hard’. Seul le *Hard Power* est efficace. » /6

**PARTIE 2 - COMMENTAIRE DE CIVILISATION**

**Dans une argumentation structurée faisant appel au cours magistral, vous ferez un commentaire de civilisation de l’un des deux textes proposés, sans dissocier le fond de la forme. Le texte choisi, devra être commenté soit en français, soit en anglais.**

**Barème :**

|  |
| --- |
| **Introduction : \_\_\_\_\_\_** /3.5 **Développement** *(argumentation cohérente et structurée****)* :** \_\_\_\_\_\_\_\_ /10  **Conclusion :** \_\_\_\_\_\_\_ /2.5 **Langue** *(exactitude, richesse et prise de risque)* : \_\_\_\_\_\_\_\_\_/4  **Bonus anglais :**  **-** Un bonus de 1 point est attribué pour le choix du texte en anglais.  - Un autre bonus est accordé au travail rédigé totalement en anglais. En fonction de la qualité de la langue anglaise, ce bonus va de 0.5 à 2 points. |

**TEXT 1:**

**Get Smart: Combining Hard and Soft Power** *(An excerpt)*

By Joseph Nye. *Foreign Affairs[[1]](#footnote-1)*, July/August 2009

“Smart power” is a term I developed in 2003 to counter the misperception that soft power alone can produce effective foreign policy. Power is one’s ability to affect the behavior of others to get what one wants. There are three basic ways to do this: coercion, payment, and attraction. Hard power is the use of coercion and payment. Soft power is the ability to obtain preferred outcomes through attraction. If a state can set the agenda for others or shape their preferences, it can save a lot on carrots and sticks. But, rarely can it totally replace either. Thus, the need for smart strategies that combine the tools of both hard and soft power. The major elements of a country’s soft power include its culture (when it is pleasing to others), its values (when they are attractive and consistently practiced), and its policies (when they are seen as inclusive and legitimate). Over the past decade, public opinion polls have shown a serious decline in the United States’ popularity in Europe, Latin America, and, most dramatically, the Muslim world. Poll respondents have generally cited the United States’ policies, more than its culture or values, to explain this decline. Since it is easier for a country to change its policies than its culture, U.S. President Barack Obama should focus on choosing policies that can help recover some of the United States’ soft power.

Of course, soft power is not the solution to all problems. The fact that the North Korean dictator Kim Jong Il likes to watch Hollywood movies is unlikely to affect his country’s nuclear weapons program. And U.S. soft power got nowhere in drawing the Taliban government away from al Qaeda in the 1990s; it took hard military power in 2001 to end that alliance. But, broader goals, such as promoting democracy, protecting human rights, and developing civil society, are not best handled with guns.

Figuring out how to combine the resources of both hard and soft power into smart power strategies requires what I call “contextual intelligence”*.* In foreign policy, contextual intelligence is the intuitive diagnostic skill that helps policymakers align tactics with objectives to create smart strategies. Of recent U.S. presidents, Ronald Reagan and George H. W. Bush had impressive contextual intelligence; the younger Bush did not. Contextual intelligence must start with an understanding of not just the strengths but also the limits of U.S. power. The United States is the only superpower, but preponderance does not constitute empire or hegemony. The United States can influence, but not control, other parts of the world. World politics today is like a three-dimensional chess game. At the top level, military power among states is unipolar; but, at the middle level, of interstate economic relations, the world is multipolar and has been so for more than a decade. At the bottom level, of transnational relations (involving such issues as climate change, illegal drugs, pandemics, and terrorism), power is chaotically distributed and diffuses to non-state actors. Military power is a small part of any response to these new threats; these necessitate cooperation among governments and international institutions. Even at the top level (where the United States represents nearly half the world’s total defense expenditures), the U.S. military may be supreme in the global commons of air, sea, and space, but it is much less able to control nationalist populations in occupied areas.

Contextual intelligence is needed to produce an integrated strategy that combines hard and soft power. Many official instruments of soft power—public diplomacy, broadcasting, exchange programs, development assistance, disaster relief, military-to-military contacts—are scattered across the U.S. government. There is no overarching policy that even tries to integrate them with hard power into a comprehensive national security strategy. The United States spends about 500 times as much on the military as it does on broadcasting and exchange programs. Is this the right proportion? And how should the U.S. government relate to the generators of soft power in civil society—including everything from Hollywood to the Bill and Melinda Gates Foundation?

Despite its numerous errors, the United States’ Cold War strategy involved a smart combination of hard and soft power. The U.S. military deterred Soviet aggression, while American ideas undercut communism behind the Iron Curtain. When the Berlin Wall finally collapsed, it was destroyed not by an artillery barrage but by hammers and bulldozers wielded by those who had lost faith in communism.

In today’s information age, success is the result not merely of whose army wins but also of whose story wins. The current struggle against Islamist terrorism is much less a clash of civilizations than an ideological struggle within Islam. The United States cannot win unless the Muslim mainstream wins. There is very little likelihood that people like Osama bin Laden can ever be won over with soft power: Hard power is needed to deal with such cases. But, there is enormous diversity of opinion in the Muslim world. Many Muslims disagree with American values as well as American policies, but that does not mean that they agree with bin Laden. The United States and its allies cannot defeat Islamist terrorism if the number of people the extremists are recruiting is larger than the number of extremists killed or deterred. Soft power is needed to reduce the extremists’ numbers and win the hearts and minds of the mainstream. The United States can become a smart power by once again investing in global public goods—providing things that people and governments in all quarters of the world want but cannot attain on their own. Achieving economic development, securing public health, coping with climate change, and maintaining an open, stable international economic system all require leadership from the United States. By complementing its military and economic might with greater investments in its soft power, the United States can rebuild the framework it needs to tackle tough global challenges. That would be true smart power.

**TEXTE 2 :**

**Intervention en Libye[[2]](#footnote-2) : ni droit d'ingérence, ni désintéressement**

Tribune de Jean-Baptiste Jeangène Vilmer[[3]](#footnote-3). *Le Monde*, 28 mars 2011

L'intervention militaire en Libye donne lieu à certaines confusions. On parle volontiers d'une renaissance du droit d'ingérence, qui aurait été rebaptisé "responsabilité de protéger". Sans jamais questionner la réalité d'un tel droit – puisqu'il est de notoriété publique, en France, qu'il existe et que Bernard Kouchner en est "l'inventeur". Double falsification. Ce que l'on appelle l'ingérence est le fait pour un Etat de violer la souveraineté d'un autre Etat en utilisant la force pour mettre fin à des violations graves des droits de l'homme – mais cela n'a jamais été un droit. Et Bernard Kouchner a seulement popularisé cette idée qui n'est ni française ni récente. Les anglophones l'appellent "*humanitarian intervention*" depuis le XIXe siècle.

*"Le droit d'ingérence n'existe pas"*, rappelait M. Mitterrand à son ministre. Pourquoi ? Car les résolutions de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) qui sont invariablement citées par ses défenseurs comme un acte de naissance entre 1988 et 1991 ne consacrent qu'un droit d'assistance humanitaire – et non d'ingérence. Ce n'est pas la même chose puisque l'assistance implique le consentement de l'Etat cible et ne viole donc pas sa souveraineté, contrairement à l'ingérence qui implique l'emploi de la force. Quant à ce qu'on appelle depuis 2001 la "responsabilité de protéger", elle n'est pas le prétendu droit d'ingérence à la française et s'est d'ailleurs construite contre lui, dans un rapport d'une Commission internationale mise sur pied par le gouvernement canadien et qui ne comptait dans ses rangs aucun Français. L'idée est plus large, puisqu'elle implique non seulement la responsabilité de réagir à une catastrophe humanitaire, mais aussi celles de la prévenir et de reconstruire.

On dit que cette responsabilité "existe" depuis qu'elle a été incluse dans le document final du Sommet mondial de l'ONU en 2005. En réalité, il n'y a pas de responsabilité, au sens d'un devoir, d'intervenir. Les Etats se disent *"prêts à mener en temps voulu une action collective résolue, par l'entremise du Conseil de sécurité"*. Être prêt à faire quelque chose, ce n'est pas devoir le faire. Où est donc l'obligation ? Et, s'il s'agit de dire que le Conseil de sécurité peut autoriser l'emploi de la force lorsqu'il l'estime nécessaire dans sa mission de maintien de la paix et de la sécurité, qu'y a-t-il de nouveau ? La "responsabilité de protéger" est un slogan qui a une certaine efficacité médiatique mais aucune existence juridique. Ses principes sont certes "réaffirmés" par le Conseil de sécurité dans une résolution d'avril 2006, mais ils ne le sont pas dans la résolution 1973 autorisant l'intervention en Libye ! Elle ne fait appel qu'à *"la responsabilité qui incombe aux autorités libyennes de protéger la population libyenne"*, et non à une responsabilité qui incomberait à la communauté internationale d'intervenir. L'intervention militaire en Libye n'est donc pas une renaissance d'un droit d'ingérence qui n'a jamais existé – et qui en l'espèce n'aurait même aucun sens puisque l'ingérence est une immixtion sans titre, par définition illégale, alors que l'intervention est autorisée par le Conseil de sécurité, donc légale. Et elle n'est pas non plus la mise en œuvre d'une responsabilité de protéger, qui n'existe pas davantage puisqu'elle n'est pas une obligation.

Qu'est-elle donc alors ? Une intervention militaire justifiée par des raisons humanitaires, et autorisée par un Conseil de sécurité dans son rôle, au motif que la situation en Libye est une menace pour la paix et la sécurité internationales. Il n'y a là ni droit d'ingérence, ni responsabilité de protéger, mais un consensus *ad hoc* entre les Etats les plus puissants pour intervenir militairement. Et, si tel est le cas, c'est non seulement pour des raisons humanitaires, qui sont évidentes et suffisent à justifier l'intervention, mais aussi pour d'autres raisons, qui relèvent des intérêts nationaux de ces Etats intervenants. On n'en parle guère en France, puisque la rhétorique interventionniste est toute entière basée sur ce prétendu droit d'ingérence qui se doit naturellement d'être désintéressé. On fait donc comme si nous n'intervenions que pour protéger les Libyens de leur dictateur sanguinaire. Le discours officiel est idéaliste, empathique, messianique. Il y va de l'identité de la "France-patrie-des-droits-de-l'homme".

Toutes les interventions militaires justifiées par des raisons humanitaires ont été, sont et seront également motivées par des intérêts nationaux, pour la simple et bonne raison que les Etats ne sont pas – et même ne doivent pas – être désintéressés puisque leur raison d'être est de défendre les intérêts de leurs citoyens. L'exigence de désintéressement de l'Etat intervenant, qui n'est autre que le critère de la bonne intention (*intentio recta*) de la théorie traditionnelle de la guerre juste, est de bien peu d'utilité. Il est vain de tenter de faire croire à une opinion publique déjà très sceptique, voire cynique, que l'on intervient "seulement" pour aider les Libyens. Cela ne veut pas dire que l'intervention n'est pas humanitaire parce qu'elle ne l'est pas exclusivement. Elle l'est encore si elle sauve davantage de Libyens qu'elle n'en tue – ce que l'avenir nous dira. Ce qu'il faut rappeler dans l'immédiat est qu'il est possible et souhaitable de défendre cette intervention sans faire appel à des notions aussi faibles que le droit d'ingérence ou la responsabilité de protéger, et sans avoir la naïveté de faire croire que les Etats intervenants sont désintéressés. La situation est déjà suffisamment complexe : évitons de nous raconter des fables.

1. Since its founding in 1922, *Foreign Affairs* has been the leading forum for discussion of American foreign policy and global affairs. It is now a multiplatform media organization with a print magazine, a website, a mobile site, various apps and social media feeds, an event business, and more. *Foreign Affairs* is edited by the Council on Foreign Relations (CFR), a non-profit and nonpartisan membership organization dedicated to improving the understanding of U.S. foreign policy and international affairs through the free exchange of ideas. [↑](#footnote-ref-1)
2. L'intervention militaire de 2011 en Libye est une opération militaire multinationale sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui s'est déroulée entre le 19 mars 2011 et le 31 octobre 2011, dont l'objectif était la mise en œuvre de la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations unie. [↑](#footnote-ref-2)
3. Jean-Baptiste Jeangène Vilmer était, à publication, maître de conférences au département de *War Studies* du King's College de Londres, Royaume-Uni. [↑](#footnote-ref-3)